

dit, de son pouvoir souverain, il ne craignit pas la mort; car il savait, sans avoir besoin pour cela d'être prophète, que s'il provoquait Hérode, celui-ci pourrait le faire mourir. Néanmoins sachant tout cela, avec cette indépendance du prophète, il reprit Hérode, condamna son union incestueuse, et par suite de la franchise de son langage jeté en prison, dans les fers il ne s'inquiète pas de la mort, de la sentence qui sera prononcée contre lui, mais il ne se préoccupe que du Christ qu'il avait annoncé. Et dans l'impuissance où il est d'aller le trouver, il lui envoie ses disciples, pour lui demander : « Êtes-vous celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre? » Vous voyez que même en prison il a encore des disciples, et vous remarquez qu'il les y instruit, et pour quel motif il les y instruit lui-même. Pendant ces instructions, l'occasion étant venue de parler de Jésus, il envoie quelques-uns de ses disciples pour lui demander : « Êtes-vous Celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre? » Les disciples à leur retour racontent à leur maître ce que Jésus leur avait commandé de lui dire; et Jean armé par ces paroles pour le combat, meurt avec confiance, subit volontiers la décapitation; ayant reçu, lui qui est la voix, de la voix même du Seigneur l'assurance que celui en qui il croyait était vraiment le Fils de Dieu. Voilà ce que nous avons à dire sur Jean, sur son indépendance, et

tatem, non formidavit interitum; sciebat enim, etiamsi propheta non esset, quod lacessitus eum posset occidere. Hæc igitur universa cum nosset, libertate propheti a corripuit Herodem, et incestas nuptias arguit, et ob id clausus in carcere, non de morte sollicitus, non de incerto iudicii, sed in vinculis de Christo, quem annuntiaverat, cogitabat. Et quia ipse ad eum ire non poterat; mittit discipulos suos excitantes; « Tu es qui venturus es, an alium expectamus? » Animadvertit quod et in carcere doctus, videns eum et in illo loco discipulos habere, et quam ob causam ibidem per se erudiebat. Inter quæ etiam cum de Jesu orta esset questio, mittit ex discipulis et interrogat; « Tu es qui venturus es, an alium expectamus? » Revertuntur discipuli, et nuntiant magistro, quæ Salvator jussu nuntiari; cujus verbis Joannes armatus ad prælium, confidenter emoritur, et libenter capite truncatur, ipsa vox Domini voce firmatus, verum esse Dei filium quem credebat. Hæc de Joanne et libertate ejus, et Herodis insania, qui super multa scelera etiam hoc addidit, ut Joannem primum carcere clauderet, et pos-

sur la folie d'Hérode, qui à tous ses autres crimes, ajouta celui de jeter d'abord Jean en prison, puis de le faire décapiter. Mais comme au moment où le Seigneur fut baptisé, « le ciel s'ouvrit, et le Saint-Esprit descendit sur lui, et une voix se fit entendre du ciel, disant : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis mon affection, » il faut dire qu'au baptême de Jésus le ciel s'est ouvert, et que le Saint-Esprit est descendu, en faveur et pour la rémission des péchés, non pas de celui qui n'avait pas commis le péché, et dans la bouche duquel le mensonge ne s'était jamais rencontré, » mais du monde entier, *Ephes. iv*; afin qu'après être remonté dans les cieux, et avoir entraîné après lui une grande multitude de captifs, il nous donnât à nous aussi, le Saint-Esprit qui était descendu sur lui; qu'il avait déjà donné à l'époque de la résurrection, en disant : « Recevez le Saint-Esprit, les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. » *Joan. xx*. Le Saint-Esprit est en effet descendu sur le Sauveur sous la forme d'une colombe, oiseau plein de douceur, d'innocence et de simplicité. De là le commandement qui nous est fait, d'imiter l'innocence des colombes. Tel est l'Esprit Saint, il est pur, il vole, il s'élève bien haut. Aussi disons-nous quand nous prions : « Qui me donnera les ailes de la colombe, et je me reposerai? » *Ps. lv*. C'est-à-

tea decollaret. Quia vero Dominus baptizatus est, et cœli aperti sunt, et Spiritus sanctus descendit super eum, voxque de cœlis intonuit dicens; Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi complacui. *Matth. xvii*; dicendum est in baptismo Jesu, cœlum esse reseratum, et ad dispensationem remissionemque peccatorum, non illius, qui peccatum non fecerat, neque inventus est dolus in ore ejus. » *Ephes. iv*, sed totius mundi apertos esse cœlos; et Spiritum sanctum descendisse; ut postquam Dominus ascendisset in excelsum, et captivam duxisset captivitatem, tribueret nobis Spiritum, qui ad se venerat; quem quidem dederat, et resurrectionis tempore dicens : « Accipite Spiritum sanctum. Si cui dimiseritis peccata, dimittentur eis; si cui tuleritis, tenebuntur; » *Joan. xx*. Descendit enim Spiritus sanctus super Salvatorem in specie columbæ avis mansuete, innocentis et simplicis. Unde et nobis præcipitur, ut imitemur innocentiam columbarum. Talis est Spiritus sanctus, mundus, et volucris, et sublimis consurgens. Quamobrem orantes dicimus : « Quis dabit mihi pennas ut columbæ, et requiescam? » *Ps. lv*, id

dire, qui me donnera les ailes de l'Esprit-Saint? Et sur un autre endroit, la parole du prophète nous fait cette promesse : « Quand vous dormirez au milieu des deux héritages, vous deviendrez comme la colombe dont les ailes sont argentées, et dont l'extrémité du dos a l'éclat de l'or. » *Ps. lxxvii*. Si en effet, nous nous reposons entre les deux héritages de l'ancien et du nouveau Testament, nous recevrons les ailes argentées de la colombe, c'est-à-dire, la parole de Dieu, et l'extrémité de ses plumes brillant de l'éclat et de la couleur de l'or; en sorte que nos facultés seront complétées par les facultés de l'Esprit-Saint, c'est-à-dire, que son avènement en nous perfectionnera et notre langage et notre intelligence, et que notre langue comme notre esprit n'agira que par son inspiration; qu'ainsi notre sanctification, du côté des sentiments, comme du côté des paroles et des actions, sera entièrement l'œuvre du Saint-Esprit dans le Christ Jésus, auquel appartiennent la gloire et l'empire, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

## HOMÉLIE XXVIII.

Sur la Généalogie du Sauveur, et sur la divergence qui existe entre saint Matthieu et saint Luc par rapport à ses ancêtres. *Cap. iii*.

L'Écriture, qui ne nous a rien dit de la génération éternelle de Notre-Seigneur et Sauveur, Sauveur d'une grande multitude d'hommes, nous

est, quis dabit mihi pennas Spiritus sancti? Et in alio loco sermo propheticus pollicetur : « Si dormieritis inter medios cleros, pennæ columbæ deargentatæ, et posteriora dorsi ejus in virore auri. » *Ps. lxxviii*. Si enim inter medios cleros veteris et novi Testamenti requieverimus, dabuntur nobis pennæ columbæ deargentatæ, id est, sermones Dei, et posteriora ejus auri fulgore et virore radiantia, ut sensus noster Spiritus sancti sensibus compleatur, id est, sermo et mens illius compleatur adventu, et nec loquamur aliquid, nec intelligamus, nisi quod ille suggererit; sed omnis sanctificatio, tam in corde, quam in verbis, et in opere, a sancto Spiritu veniat in Christo Jesu, cui est gloria et imperium in sæcula sæculorum. Amen.

## HOMILIA XXVIII.

De Genealogia Salvatoris, eo quod in Matthæo et in Luca diversi ejus referantur auctores. *Cap. iii*.

Dominus noster atque Salvator, qui multorum

fait ici le tableau des ancêtres dont il est issu. Lui, dont la divinité n'a pas de commencement, a voulu naître pour vous qui êtes né dans la chair, et cependant, sa généalogie n'est pas racontée de la même manière par les Évangélistes, ce qui a surpris un certain nombre d'esprits. En effet, saint Matthieu commence à dresser sa généalogie à partir d'Abraham, et la poursuit jusqu'à ce qu'il arrive à dire : « Or la naissance du Christ Jésus arriva de cette sorte; » et il s'attache à dépeindre, non pas Celui qui a été baptisé, mais celui qui est venu au monde. Saint Luc, au contraire, en racontant sa naissance, ne commence pas sa généalogie par les ancêtres les plus éloignés pour finir par les plus rapprochés; mais il le prend à son baptême et de là remonte jusqu'à Dieu lui-même. De plus, nous ne rencontrons pas dans l'ordre généalogique descendant les mêmes personnages que dans l'ordre généalogique remontant. Celui des deux évangélistes en effet, qui le montre descendant du ciel pour nous, introduit dans sa table généalogique, des femmes, non pas des femmes en général, mais les pécheresses, celles-là en particulier que l'Écriture avait flétries; tandis que celui qui part du baptême de Jésus, ne fait mention d'aucune femme. Saint Matthieu, *Cap. i*, comme nous l'avons dit, nomme Thamar, laquelle eut, en employant la ruse, des rapports incestueux avec son beau-père; Ruth la Moabite,

Salvator, cujus generationem Scriptura non docuit, quæ melior fuit, nunc secundum patrum ordinem natus esse describitur. Et cum divinitas ejus non subiaceat exordio, propter te, qui ortus in carne es, nasci voluit, et tamen non æque ab Evangelistis nativitatis ejus ordo narratur : quæ res nonnullos plurimum conturbavit. Matthæus enim incipiens nativitatis illius seriem texere, ab Abraham usque ad id pervenit ut diceret : « Christi autem Jesu generatio sic erat : » et describit non eum qui baptizatus est, sed qui venit in mundum. Lucas vero, exponens nativitatem ejus, non a superioribus ad inferiora deducit; sed cum baptizatum ante dixisset, usque ad ipsum pervenit Deum. Nec eadem personæ sunt in generatione ejus, quando descendere dicitur, et quando conscendere. Qui enim fecit eum cœlis tibi descendentem, mulieres non quaslibet, sed peccatrices, et quas Scriptura reprehenderat, introducit; qui vero baptizatum narrat, nullius facit mulieris mentionem. In Matthæo enim, *Cap. i*, ut diximus, nominatur Thamar, quæ cum socero fraude concubuit, et Ruth Moabitæ nec de

qui n'était pas de la race d'Israël; Raab, qui venait je ne sais d'où; et enfin la femme d'Urie qui souilla le lit conjugal. Or, comme Notre-Seigneur et Sauveur ne venait que pour charger des péchés des hommes, I *Corinth.* v, car Dieu a rendu péché pour nous, celui qui n'avait pas commis le péché; il n'est pas étonnant, que descendant sur la terre, il ait pris chair d'une lignée d'hommes pécheurs et vicieux, et qu'il ait voulu naître, de la race de Salomon, dont les fautes sont rapportées, et de ces autres aïeux, dont un grand nombre firent le mal devant Dieu. Tout au contraire, lorsqu'il sort des eaux du baptême, et qu'est dressée la seconde généalogie, ce n'est plus de Salomon qu'il descend, mais de Nathan qui vint reprocher au père de Salomon la mort d'Urie et la naissance de ce prince. Dans saint Matthieu, l'on rencontre sans cesse ce mot : engendrer; dans saint Luc au contraire, on ne le trouve nulle part. En effet il est écrit dans l'Évangile du premier : « Abraham engendra Isaac, Isaac engendra Jacob, Jacob engendra Juda et ses frères, Juda engendra de Thamar Phares et Zara; » et jusqu'à la fin, le mot « engendra » est employé. Dans saint Luc, après avoir reçu le baptême, Jésus est appelé fils : « Étant, comme l'on croyait, fils de Joseph; » et dans cette longue nomenclature de noms, si l'on en excepte

genere Israel; et Raab, quæ unde sumpta sit, scire nequeo; et conjux Uriæ, quæ vi lavit mariti torum. Quia enim Dominus noster atque Salvator ad hoc venerat, ut hominum peccata susciperet, I *Cor.* v, et eum qui non fecerat peccatum, pro nobis peccatum fecit Deus; propterea descendens in mundum, assumpsit peccatorum hominum vitiosorumque personam, et nasci voluit de stirpe Salomonis, cujus peccata conscripta, et Roboam, cujus delicta feruntur, et de cæteris, e quibus multi fecerunt malum in conspectu Dei. Quando vero de lavacro conscendit, et secundus ordo esse describitur, non per Salomonem, sed per Nathan nascitur, qui ejus arguit patrem super Uriæ morte ortuque Salomonis. Sed in Matthæo semper generationis nomen adjungitur; hic vero penitus siletur. Scriptum est enim ibi : « Abraham genuit Isaac, Isaac genuit Jacob, Jacob genuit Judam et fratres ejus, Judas genuit Phares et Zaram de Thamar, » et usque ad finem, « genuit, » semper apponitur. In Luca vero, ubi de lavacro conscendit Jesus, filius dicitur : « Sicut putabatur filius Joseph : » et in tam multa serie nominum, excepto quod « putabatur

cette phrase : « Étant, comme l'on croyait, fils de Joseph, » l'expression d'engendrer n'est pas employée une seule fois. Nous ne trouvons pas dans saint Matthieu : « Il commençait; » mais comme il venait d'être baptisé, nous lisons dans saint Luc que « il commençait, » s'il faut s'en rapporter au témoignage de l'Écriture : « Et Jésus commençait. » Il vient d'être baptisé, le mystère de sa seconde naissance est accompli, et cela pour que vous aussi vous renonciez à votre première naissance, et que vous naissiez de nouveau, alors on dit qu'il a commencé. Et de même que le peuple juif, au temps où il était en Égypte, n'avait pas de commencement des mois; et qu'il l'eut après sa sortie de l'Égypte, selon ce qui lui fut dit alors : « Ce mois sera pour vous le commencement des mois, ce sera le premier mois de l'année, » *Exod.* xii, de même, on ne dit pas de celui qui n'est pas encore baptisé, qu'il a commencé. Et n'allons pas croire que ce soit inutilement qu'à ces mots : « Jésus était » l'on ajoute ce qui suit : « en commençant, » Ce que l'Évangile dit encore : « D'environ trente ans, » mérite aussi considération. Joseph était âgé d'environ trente ans, lorsqu'après être sorti de prison, et après avoir interprété le songe de Pharaon, il fut établi prince de l'Égypte, et fit amasser le blé dans les années d'abondance, pour avoir de quoi distribuer pendant les années de disette. Pour moi je

filius Joseph, » generationis nomen ascriptum non est. In Matthæo non est scriptum, « incipiebat : » hic vero, quia de baptismate consensurus erat, « incipiebat » legitur, Scriptura referente : « Et ipse erat Jesus incipiens. » Quando enim baptizatus est, et mysterium secundæ generationis assumpsit, ut tu quoque priorem nativitatem destruas, et in secundâ regeneratione nasceris, tunc dicitur incepisse. Et quomodo populus Judæorum, quando erat in Ægypto, non habebat initium mensium; quando vero egressus ex Ægypto, tunc [*Al. nunc*] dicitur ad eum : « Mensis iste initium mensium primus erit vobis de mensibus anni : » *Exod.* xii, sic qui necdum est baptizatus, nec incepisse narratur. Nec enim frustra additum putemus ad id quod dicitur : « Ipse erat Jesus, » quod sequitur, « incipiens. » Sed et quod ait : « Quasi annorum triginta, » considerandum, Joseph triginta annorum erat, quando dimissus e vinculis, et interpretatus somnium Pharaonis, Ægypti effectus est princeps, ubertatisque tempore triticum congregavit, ut famis tempore haberet quod distribueret. Ego puto quod triginta anni Joseph, in triginta

ans d'avis que les trente années de Joseph ont été une figure des trente années du Sauveur. Ce n'est pas en effet un froment pareil à celui que le premier Joseph rassemblait en Égypte, que le second Joseph a amassé, mais le froment véritable, céleste, afin de pouvoir distribuer ce froment rassemblé dans les années d'abondance, quand la famine se ferait sentir en Égypte, « non pas la faim du pain, ni la soif de l'eau, mais la faim d'entendre la parole de Dieu. » Il retire des prophètes, de la loi, des apôtres, des paroles d'abondance, qu'il amasse, et au moyen desquelles, quand on aura cessé d'écrire des livres, quand il n'y aura plus à faire quelque nouveau testament, quand les apôtres ne pourront plus répandre ce que le Sauveur a déposé dans leurs greniers, c'est-à-dire, dans leurs âmes, et dans les âmes de tous les saints, il nourrira en les distribuant, l'Égypte menacée de la famine, et surtout les frères, dont il est écrit : « Je parlerai de votre nom à mes frères, et je chanterai vos louanges au milieu de l'Église. » *Ps.* xxi. D'autres hommes possèdent aussi les paroles de la patience, les paroles de la justice, et les paroles des autres vertus : c'est là le froment que Joseph distribua aux Égyptiens. Mais bien différent est le froment que Jésus tira de la terre de Jessém, de cette terre qui regarde l'Orient, froment évangélique, froment apostolique, et qu'il distribua à ses frères, c'est-à-dire,

annorum præcesserint Salvatoris. Iste enim Joseph non tale triticum congregavit, quale in Ægypto ille Joseph, sed triticum verum, atque celeste, ut tempore ubertatis tritico congregato haberet quod distribueret, cum famas esset missa in Ægyptum, « non famas panis, neque sitis aquæ, sed famas audiendi sermonem Dei. » Congregat de prophetis, de lege, de apostolis, verba abundantiae : unde quando jam non scribuntur libri, nec novum aliquod conficitur instrumentum, nec mittuntur ab apostolis ea quæ ab Jesu in horrea apostolorum fuerant computata, hoc est in animas eorum, omniumque sanctorum, distribuat et nutriat Ægyptum fame periclitantem, maximeque fratres, de quibus scribitur : « Narrabo nomen tuum fratribus meis, in medio Ecclesiæ cantabo te. » *Psal.* xxi. Habent et alii homines verba patientiæ, verbaque judicii et reliquarum verba virtutum; hoc est triticum quod Joseph Ægyptiis distribuit. Sed aliud est frumentum quod fratribus, id est, discipulis suis distribuit de Jessém terra, de ea quæ ad orientem respicit, triticum evangelicum, triticum apostolicum. De hoc tritico debemus panes facere, ita tamen ut non

à ses disciples. C'est avec ce froment que nous devons faire des pains, nous gardant bien toutefois, d'y mêler le vieux levain, de manière à avoir un pain nouveau fait avec le froment des Écritures, pétri avec la farine moulue dans le Christ Jésus, auquel appartiennent la gloire et l'empire dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

## HOMÉLIE XXIX.

Sur ces paroles : « Jésus étant donc plein du Saint-Esprit, revint; » et sur sa première tentation. *Cap.* iv.

Quand vous lisez dans l'Évangile : « Jésus étant donc plein du Saint-Esprit, revint, » et quand vous trouvez dans les Actes des apôtres, qu'ils furent remplis du Saint-Esprit, *Act.* ii, n'allez pas en conclure que les apôtres ont été mis sur un pied d'égalité avec le Sauveur; mais comprenez que Jésus, les apôtres, et n'importe lequel parmi les saints, n'ont été remplis du Saint-Esprit, chacun que selon la mesure de leur capacité; et de même, par exemple, qu'en disant, ces vases sont remplis de vin ou d'huile, vous n'en tirez pas immédiatement cette conséquence, qu'ils contiennent tous une égale quantité, (puisque l'un peut contenir un setier, l'autre une urne, un autre une amphore,) de même, Jésus et Paul furent tous deux remplis du Saint-Esprit; mais la capacité de Paul était bien

commisceatur veteri fermento, habeamusque panem novum de Scripturarum tritico, farinamque commolitum in Christo Jesu, cui est gloria et imperium in sæcula sæculorum. Amen.

## HOMILIA XXIX.

De eo quod scriptum est : « Jesus autem plenus Spiritu sancto reversus est; » et de tentatione ejus prima. *Cap.* iv.

Quando legis in Evangelio : « Jesus autem plenus Spiritu sancto, reversus est, » et in Actibus apostolorum ubi dicitur, quod repleti fuerint Spiritu sancto, *Act.* ii, vide ne æquales putes esse apostolos Salvatori; sed et Jesum, apostolos, et alium quemlibet sanctorum plenos Spiritu sancto cognosce secundum mensuram vasculi sui; et quomodo, verbi gratia, si volueris dicere, hæc vasa plena sunt vino vel oleo, non statim judicas quod æquali mensura plena sint (siquidem aliud sextarium capere potest, aliud urnam, aliud amphoram), eodem modo et Jesus et Paulus pleni erant Spiritu sancto; sed

moins que celle de Jésus, et néanmoins, l'une et l'autre capacité furent remplies, chacune dans leur mesure. Ainsi après avoir reçu le baptême, Jésus plein du Saint-Esprit, lequel était descendu du ciel sur lui sous la forme d'une colombe, Jésus, dis-je, était conduit par l'Esprit, « car tous ceux qui sont conduits par l'Esprit de Dieu, sont les enfants de Dieu; » *Rom. viii*; mais lui était à proprement parler et bien plus que tous les autres le Fils de Dieu; par suite, il était nécessaire qu'il fût conduit par le Saint-Esprit, et en effet il est écrit : « Or il fut conduit par l'esprit dans le désert. » *Matth. iv*. Jésus fut tenté dans le désert pendant quarante jours; nous ignorons quelles furent ces tentations; elles n'ont sans doute été passées sous silence, que parce qu'elles étaient trop grandes et trop nombreuses pour pouvoir être écrites, car si l'on a pu dire, que le monde ne pourrait contenir tous les livres où l'on aurait écrit tout ce que Jésus a fait et enseigné, l'on peut dire également, que si l'Écriture rapportait toutes les tentations auxquelles Jésus fut pendant quarante jours en butte de la part du diable, le monde ne les pourrait supporter. Il nous suffit seulement de savoir qu'il passa quarante jours dans le désert, qu'il y fut tenté par le diable, et qu'il ne mangea quoique ce soit durant tout ce temps. Car il mortifiait le sens de la chair par un jeûne long et ininterrompu; mais lorsque ces jours se

multo vas Pauli minus erat vase Jesu, et tamen erat secundum mensuram suam utrumque completum. Accepto itaque baptismo, Salvator plenus Spiritu sancto, qui super eum in specie columbæ de caelis venerat, ducebatur a spiritu. « Quia enim quotquot Spiritu Dei ducentur, hi filii sunt Dei; » *Rom. viii*, iste autem extra omnes proprie filius Dei erat, ideo et ipsum oportebat Spiritu sancto duci. Siquidem scriptum est : « Ducebatur autem in desertum a spiritu. » *Matth. iv*. Quadraginta diebus tentatur Jesus, et quæ fuerint tentamenta nescimus; quæ ideo forsitan prætermittuntur, quia majora erant quam ut litteris crederentur. Etsi sic oportet dicere, sicut mundus capere non poterat omnes libros, si scripta fuissent quæ fecit et docuit Jesus : sic quadraginta dierum tentationes quibus tentatus est Dominus a diabolo, mundus ferre non poterat, si Scriptura docuisset. Sufficit nobis hoc tantum scire, quod quadraginta diebus in deserto fuerit, et tentabatur a diabolo, et non comederit quicquam in diebus illis. Mortificabat enim sensum carnis jugi continuoque

furent écoulés, il eut faim. « Alors le diable lui dit : Si vous êtes le Fils de Dieu, commandez à cette pierre, qu'elle devienne du pain. » « Commandez, » dit-il, « à cette pierre. » A quelle pierre? Le diable désignait sans doute celle qu'il voulait voir changée en pain. Quelle est donc cette tentation, qui offre ceci d'étrange que le Père à qui son Fils demande du pain et non une pierre, ce que ne voulait pas l'ennemi lui-même, cet ennemi plein de ruse et de dissimulation, lui donne une pierre au lieu de pain? Ce que le diable voulait en effet, c'est que la pierre devint du pain. Ou ne voulait-il pas plutôt, que le Christ changeât, non pas la pierre en pain, mais l'homme en la pierre qu'il désignait au lieu de pain? Pour moi je pense que le diable continue toujours de montrer la pierre et de nous pousser tous à dire : « Commandez que cette pierre devienne du pain. » Toutes les tentations que devaient éprouver les hommes, le Christ par suite de son incarnation, les a éprouvées le premier. Or s'il consent à être tenté, c'est pour que, lui triomphant de la tentation, nous en triomphions également. Ce que je dis pourrait paraître obscur, si je ne le rendais clair par un exemple. Quand vous voyez des hérétiques avaler en guise de pain, le mensonge de leurs enseignements, sachez que leur langage est cette pierre que montre le diable. Et ne croyez pas qu'il n'a qu'une seule pierre; il en a

jejunio; et cum completi fuissent dies esuriit. « Dixit autem ei diabolus : Si Filius Dei es, dic lapidi huic ut panis fiat. Dic, » inquit, « lapidi huic. » Cui lapidi? utique monstrabat diabolus quem vult panem fieri. Quænam est ista tentatio, ut rogato Patre a Filio panem, nec lapidem, quod ne ipse quidem adversarius voluit, versipellis fallax, det lapidem pro pane? hoc est enim quod diabolus voluit, ut lapis panis fieret : et non potius, ut non in panem lapidem, sed hominem in lapidem verteret, quem diabolus pro pane monstraverat? Ego puto quod usque hodie lapidem diabolus ostendat et hortetur singulos ad loquendum : « Dic ut lapis iste panis fiat. » Omni tentatione qua tentandi erant homines, primus secundum assumptionem carnis tentatus est Dominus. Tentatur autem ob id, ut nos quoque, illo vincente, vincamus. Obscurum fit forte quod dico, nisi manifestus exemplo fiat. Si videris hæreticos dogmatum suorum mendacium pro pane comedere, scito lapidem eorum esse sermonem, quem monstrat diabolus. Neque vero existimes unum eum habere lapidem; habet plures

au contraire, un grand nombre, à propos desquelles saint Matthieu lui fait dire : « Commandez que ces pierres deviennent des pains. » Marcion a parlé, et la pierre du démon est devenue pour lui du pain : Valentin a parlé, et une autre pierre s'est changée pour lui en pain. Basilide en a eu de même nature, et les autres hérétiques également. Aussi, devons-nous prendre bien garde de manger la pierre du diable, tout en croyant nous nourrir du pain de Dieu. Autrement, quelle tentation y aurait-il eu à ce que la pierre devint du pain et fût mangée par le Sauveur? Or supposons, que sur la proposition du diable, le Seigneur ait changé la pierre en pain, et qu'il ait mangé ce pain confectionné par sa propre puissance, et qu'il ait ainsi rassasié sa faim, où serait la tentation, où serait la victoire du démon, si cet acte était pris dans le sens littéral? Mais si on l'entend dans le sens que nous avons dit, il est clair pour tout esprit qui réfléchit, que la tentation consistait à faire ce que demandait le démon, et la victoire, à refuser de le faire. Ceci nous montre en même temps que ce pain tiré de la pierre, n'est pas la parole de Dieu qui nourrit l'homme, et dont il est dit : « L'homme ne vit pas seulement de pain, mais il vivra de toute parole qui sortira de la bouche de Dieu. » Je vous répondrai donc, esprit fourbe et pervers, qui ne craignez pas de me tenter : il est un autre pain, la

lapides, de quibus a Matthæo introducitur loquens : « Dic ut lapides isti panes fiant. » Dixit et Marcion, et lapis diaboli ei factus est panis. Dixit Valentinus, et alius lapis ei est versus in panem. Habuit et Basilides ejusmodi, et ceteri hæretici. Unde sollicite providendum, ne forte diaboli lapidem comedentes, putemus pane vesci Dei. Alioquin quæ erat tentatio de lapide panem fieri, et a Salvatore comedi? Fingamus enim quod, diabolo proponente, Dominus lapidem in panem verterit [*Al. vertit*] et id quod virtute sua ipse fecerat comederit, et satiarit esuriam : quænam esset ista tentatio, quæ victoria diaboli, si hæc simpliciter scriberentur? Quæ ut diximus ratione perspecta et tentationem ostendunt fuisse si fierint, et victoriam, quod contempta sunt fieri. Simulque monstratur istum panem qui de lapide fiat, non esse verbum Dei, quod pascit hominem, de quo scriptum est : « Non in pane solo vivit homo, sed in omni verbo quod egredietur per os Dei, vivet homo. » Respondebo tibi, o versipellis et nequam, qui me tentare non metuis : alius est panis, sermo Dei qui vivificat hominem. Simulque videamus quod hæc lo-

parole de Dieu, qui vivifie l'homme. Considérons en même temps que ce n'est pas le Fils de Dieu, mais l'homme dont le Fils de Dieu a daigné se revêtir, qui tient ce langage; car c'est en qualité d'homme qu'il répond et dit : « Il est écrit, l'homme ne vit pas seulement de pain, » *Matth. iv*; preuve que ce n'est pas le Dieu, mais l'homme qui a été tenté. En cherchant soigneusement à pénétrer le sens de l'Écriture, je crois avoir trouvé la raison pour laquelle saint Jean n'a pas raconté la tentation du Seigneur, pour laquelle saint Matthieu, saint Marc, et saint Luc en ont seuls parlé. En effet, saint Jean qui en parlant du Christ, débutait par le Dieu, en disant : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu, » *Joan. i*, et ne pouvait dresser la généalogie divine, mais se contentait d'affirmer qu'il était de Dieu et avec Dieu, ajoute : « Et le Verbe s'est fait chair. » Or Dieu, dont il parlait, ne pouvant être tenté, il ne le montre pas tenté par le diable. Au contraire, dans l'Évangile de saint Matthieu, dans saint Luc, c'est l'homme que vise la généalogie de Jésus-Christ, dans saint Marc également, c'est l'homme qui est tenté, voilà pourquoi tous trois lui attribuent la même réponse : « L'homme ne vit pas seulement de pain. » Si donc le Fils de Dieu, Dieu lui-même, s'est fait homme pour vous, et a voulu être tenté, vous ne devez pas,

quatur non Filius Dei, sed homo, quem Filius Dei dignatus est assumere, quasi de homine enim respondet, et dicit : « Scriptum est, non in pane solo vivit homo, » *Matth. iv*, ex quo manifestum, non Deum, sed hominem fuisse tentatum. Scripturæ sensum diligenter ventilans, reor invenire me causam, quare Joannes tentationem Domini non descriperit; sed tantum Matthæus, Lucas, et Marcus. Joannes enim qui a Deo exordium fecerat dicens : « In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum : » *Joan. i*, nec poterat divinæ generationis ordinem texere, sed tantummodo quod ex Deo et cum Deo esset expresserat, adjecit : « Et Verbum caro factum est. » Porro quia Deus tentari non potest, de quo ei erat sermo; ideo tentari illum a diabolo non introducit. Quia vero liber generationis Jesu Christi de eo in Matthæi Evangelio narratur, et in Luca generatione ejus describitur, et in Marco homo est qui tentatur, propterea ejus fertur simile responsum : « non in pane solo vivit homo. » Si igitur Filius Dei Deus pro te homo factus est, et tentatur, qui natura homo

vous qui êtes homme de votre nature, vous étonner d'être aussi tenté. Mais lorsque vous serez tenté, et qu'à l'exemple de celui qui a été tenté pour vous, vous aurez surmonté toutes les tentations, vous aurez l'espérance d'être avec Celui qui était homme alors, mais qui aujourd'hui a cessé de l'être. Car, si Celui qui fut homme jadis, après qu'il eût été tenté, après que le démon se fut éloigné de lui jusqu'au moment de sa mort, ressuscité d'entre les morts, ne mourra plus désormais; comme tout homme est sujet à la mort, il s'ensuit que ne pouvant plus mourir, il n'est plus homme, mais qu'il est Dieu. Or, si celui-là est Dieu maintenant qui était homme jadis, et s'il faut que vous deveniez semblable à lui, « quand nous serons semblables à lui, et que nous le verrons comme il est, » il est en conséquence nécessaire que vous aussi vous deveniez Dieu, dans le Christ Jésus, auquel appartiennent la gloire et l'empire dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

## HOMÉLIE XXX.

Seconde tentation du Sauveur. *Cap. iv.*

Le désir de régner est commun aussi bien au

es, non debes indignari si forte tentaris, quod si tentatus, illum imitatus fueris qui pro te tentatus est, et omne viceris tentamentum, habebis spem cum eo qui tunc homo fuit, nunc autem (1) homo esse cessavit. Nam si qui quondam homo erat, postquam tentatus est, et recessit ab eo diabolus usque ad tempus mortis, a mortuis resurgens ultra non morietur: omnis autem homo morti subjacet; iste ergo qui nequaquam moritur, jam non est homo, sed Deus est. Si autem Deus est qui quondam homo fuit, et oportet te illi similem fieri, « Quando similes ejus fuerimus, et viderimus eum sicuti est, » te quoque necesse erit Deum fieri, in Christo Jesu. Cui est gloria et imperium in secula seculorum. Amen.

## HOMILIA XXX.

Tentatio Salvatoris secunda. *Cap. iv.*

Tam Filio Dei, quam Antichristo regnandi studium

(1) Id quidem objectum Origeni est, teste Pamphilo in Apologia, quod putarit, Salvatore non in carne sedere ad dextram Patris, sed exspoliasse carnem, et posuisse in sole: adductum nempe ex illo decimi octavi psalmi versiculo, *In sole posuit tabernaculum suum*. Ac fuisse olim dicitur fere simile Marcelli Ancyranii deliramentum, scilicet rejectum iri carnem a Christo post resurrectionem, futurumque adeo ut homo et rex esse desinat. Verum alia hic est Origenis ratiocinatio; quod enim ait, hominem esse Christum desiisse, revera non hominem, sed mortalem permanere negat, et non carnem a Salvatore exutam; sed, quæ semel est humanitatis conditio, mortem significat superatam. Itaque colligit: *Qui nequaquam moritur, jam non est homo, sed Deus*. Sed morti amplius non est Christus obnoxius; Christus igitur homo esse desivit. Ejus tota est questio nominis, quod nequaquam sub hominis appellatione censerit eum veliti, qui morti non subjacet: et cum bene de re ipsa sentiat, sola fortassis culpanda sit affectata subtilitas. *Ed. Mig.*

Fils de Dieu qu'à l'Antechrist. Mais l'Antechrist ne désire régner que pour perdre ceux qu'il aura soumis à son joug; le Christ, au contraire que pour les sauver. Et si nous sommes heureux, nous sommes chacun sous le règne du Christ, de la parole, de la sagesse, de la justice, de la vérité. Mais si nous sommes les amis de la volupté, plus que les amis de Dieu, nous sommes sous le règne du péché, dont parle l'Apôtre: « Que le péché ne règne pas sur votre corps mortel. » *Rom. vi.* Ainsi deux rois s'efforcent à l'envi de régner: le diable, roi du péché, sur les pécheurs; le Christ, roi de la justice, sur les justes. Or le diable, sachant que le Christ était venu dans le but de lui enlever son royaume, et de soumettre à son propre joug ceux qu'il tenait sous sa domination, lui montre tous les royaumes du monde, et des hommes de ce temps; il lui fait voir comment les uns sont esclaves de la fornication, les autres de l'avarice, comment ceux-ci sont entraînés par le désir de plaire à l'opinion, comment ceux-là sont captivés par les séductions de la beauté. Il ne faut pas s'imaginer en effet, qu'en lui montrant les royaumes du

est. Sed et Antichristus regnare desiderat, ut occidat quos sibi subjecerit; Christus ad hoc regnat ut salvet. Et unusquisque nostrum, si felix est, regnatur a Christo, sermone, sapientia, justitia, veritate. Si autem amatores voluptatis sumus magis quam amatores Dei, regnamur a peccato, de quo Apostolus loquitur: « Non ergo regnet peccatum in vestro mortali corpore » *Rom. vi.* Duo igitur reges certatim regnare festinant: peccati rex peccatoribus diabolus, justitiæ rex justis Christus. Sciensque diabolus ad hoc venisse Christum, ut regnum illius tolleret, et hi qui sub eo erant inciperent esse sub Christo, ostendit ei omnia regna mundi, et hominum hujus sæculi quomodo alii regnentur a fornicatione, alii ab avaritia, illi populari rapiantur cura [*Al. aura*], hi formæ capiuntur illecebris. Neque vero arbitrandum est, quod regna ei mundi ostendens, Persarum, verbi gratia, regnum Indorumque monstraverit; sed ostendat ei

monde, il lui fait voir, par exemple, le royaume des Perses, ou des Indes; mais il lui montra tous les royaumes du monde, c'est-à-dire, son propre royaume, comment il régnait sur le monde, afin que le Christ cédant à ses sollicitations, et faisant ce qu'il voulait, tombât lui aussi sous sa domination. Voulez-vous, lui dit-il, régner sur ces hommes? Et ce disant, il lui montrait d'innombrables multitudes d'hommes qui étaient soumis à son empire. Et certes, si nous voulons confesser en toute simplicité notre misère et notre malheur, le diable est le roi presque du monde entier, aussi le Sauveur l'appelle-t-il le prince de ce monde. Or ce qu'il dit: Vous voyez ces hommes qui sont sous ma domination, il le lui montre en un instant, c'est-à-dire, dans le cours actuel des temps, lequel n'est qu'un instant, en comparaison de l'éternité. Car le Sauveur n'eut pas besoin qu'on lui montrât les dignités et les affaires de ce monde; aussitôt qu'il eut dirigé ses regards de ce côté, il vit, et les péchés qui dominaient, et ceux qui étaient dominés par les vices, et le prince du monde, le diable lui-même survenant, et pour sa propre perte, se réjouissant d'avoir tant d'hommes sous sa domination. Le diable disait donc au Seigneur: Êtes-vous venu pour me combattre, et pour arracher à mon empire ceux que j'y tiens enchaînés aujourd'hui? Je ne veux pas que vous luttiez, je ne veux pas que vous

omnia regna mundi, id est, regnum suum quomodo regnaret in mundo, ut cohortans eum facere quod volebat, inciperet etiam Christum habere subjectum. Vis, inquit, in hominibus his regnare? Ostendit innumerabiles hominum multitudines, quæ suo tenebantur imperio. Et revera si miseriam et infelicitatem nostram simpliciter volumus confiteri, pene totius mundi rex diabolus est; unde et princeps istius sæculi a Salvatore vocatur. Quod ergo dicit: Vides hos homines qui sub meo regno sunt, ostendit in puncto temporis, hoc est, in presenti temporum cursu, qui ad comparationem æternitatis puncti instar obtinet. Neque enim necessarium habuit Salvator, ut ei dignitates sæculi istius et negotia monstrarentur; statim ut aciem luminum suorum ad contemplandum vertit, et peccata regnantia, et eos qui regnarentur a vitiis conspexit, et ipsum principem sæculi diabolum supervenientem, atque gaudentem in propriam perniciem, quia tantos sub suo habebat imperio. Dicit ergo ad Dominum diabolus: Ideo venisti, ut adversus me dimices, et tollas de imperio meo quos nunc subjectos habeo? Nolo con-

dépensiez vos forces, de peur que vous n'éprouviez dans la lutte quelque mésaventure. Je ne vous demande qu'une seule chose; prosternez-vous, adorez-moi, et tout ce royaume qui m'appartient, est à vous. Mais si Notre-Seigneur et Sauveur veut régner, s'il veut que toutes les nations lui soient soumises, pour leur faire pratiquer la justice, la vérité et toutes les autres vertus, il veut régner en vertu de la justice en quelque sorte, par droit de conquête, et sans rien faire qui soit déshonorant; il ne veut pas d'une couronne qui ne lui aurait coûté d'autre peine que celle de s'être soumis au diable, il ne veut pas régner sur les autres, à la condition que le diable règne sur lui.

Aussi Jésus lui répond-il: « Il est écrit: Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui seul. » *Matth. iv.* Si je veux, dit-il, que tous me soient soumis, c'est pour qu'ils adorent le Seigneur Dieu, et ne servent que lui seul. C'est dans ce but que je désire régner. Vous, au contraire, vous voudriez que je me charge des péchés, que je suis venu effacer, et dont je désire délivrer les autres. Sachez donc et soyez bien convaincu, que je persévère dans le dessein que j'ai fait connaître, qui est: que le Seigneur Dieu soit seul adoré, qui est également de faire rentrer en mon pouvoir, et de soumettre à mon empire tous ces peuples. Faisons-nous une joie d'être, nous aussi, soumis

tendas, nolo nitaris, ne habeas ullam in certo molestiam. Unum est quod precor: procidens adora me, et accipe regnum omne quod teneo. Verum Dominus noster atque Salvator vult quidem regnare, et omnes gentes subjectas esse ut serviant justitiæ, veritati, cæterisque virtutibus; sed vult regnare quasi justitia, ut absque labore regnet, ut nihil faciat indecorum, et non vult absque labore subjectus diabolo coronari, nec sic regnare cæteris, ut ipse regnetur a diabolo. Unde loquitur ad eum Jesus: « Scriptum est, Dominum Deum tuum adorabis, et ipsi soli servies » *Matth. iv.* Hos, inquit, omnes propterea volo mihi esse subjectos, ut Dominum Deum adorent, et ipsi soli serviant. Hæc est cupido regni mei. Tu autem a me vis accipere peccata quæ dissoluturus veni, quæ etiam a cæteris auferre desidero. Scito atque cognosce me in hoc manere quod dixi, ut adoretur Dominus Deus solus, et hos omnes sub meam faciam potestatem, meoque regno subjiciam; cui gaudeamus nos quoque esse subjectos, et deprecemur Dominum, ut regnans peccatum in corpore nostro